

Saint-Félix-de-Valois, le 28 mai 2021

Objet : Campagne de vaccination contre la COVID-19 en milieu scolaire

Chers parents,

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé son intention d'offrir aux enfants de 12 ans et plus le vaccin à ARN messager de Pfizer afin de lutter contre la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, il a demandé aux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISS) de tenir des campagnes d'immunisation en milieu scolaire en collaboration avec les centres de services scolaires. Dans notre région, cette campagne de vaccination massive aura lieu les semaines du 7 et du 14 juin 2021.

Légalement, les enfants de 12 et 13 ans, ainsi que ceux présentant des conditions de santé particulières doivent avoir l'autorisation de leurs parents afin de recevoir le vaccin. Les élèves de 14 ans et plus, eux, peuvent consentir à la vaccination de leur propre gré. Les écoles distribueront bientôt les informations spécifiques pour la clinique de vaccination prévue pour leurs élèves (dates, lieux, etc.). Si votre autorisation est requise, un formulaire sera remis à votre enfant qui devra être complété et retourné à l'école. Si votre enfant est âgé de plus de 14 ans, il est conseillé d'en discuter avec lui. Il aura la responsabilité de remettre son formulaire à l'école, le cas échéant.

Veillez prendre note que les cliniques se tiendront généralement à l'école secondaire de votre région ou au centre de vaccination de Joliette. Ces cliniques seront supervisées par le personnel de la santé publique. Le Centre de services scolaire assurera le transport des élèves admissibles vers le lieu de vaccination. Le jour de la vaccination, les élèves **devront avoir en leur possession leur carte d'assurance maladie du Québec valide** (carte soleil) et la présenter au personnel de la santé.

Si vous le souhaitez, nous vous rappelons qu'il est aussi possible de prendre rendez-vous afin de recevoir le vaccin dans un centre de vaccination communautaire à partir du site [Clic Santé](#).

Bien que la vaccination soit un choix personnel pour se protéger contre le virus, les autorités sanitaires estiment qu'il s'agit d'un moyen efficace pour mettre fin à la pandémie de COVID-19. Pour toute question à ce sujet et pour vous aider à prendre une décision éclairée, nous vous invitons à consulter la documentation ci-jointe ou à visiter le quebec.ca/vaccinocovid.

En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir, chers parents, nos salutations distinguées.



François Morin
Direction générale adjointe



Vaccination contre la COVID-19 pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans

→ La COVID-19

Qu'est-ce que la COVID-19 ?

La COVID-19 est une infection causée par un virus de la famille des coronavirus. Il existe plusieurs types de coronavirus. La plupart entraînent des symptômes légers, mais d'autres peuvent provoquer des symptômes plus graves. C'est le cas de la COVID-19, causée par le coronavirus appelé SRAS-CoV-2.

Quels sont les SYMPTÔMES de la COVID-19 ?

Chez les jeunes, les principaux symptômes peuvent s'apparenter à un rhume. Les plus fréquents sont : la fièvre, la toux, des nausées et des vomissements, des maux de ventre et de la diarrhée. D'autres symptômes peuvent aussi apparaître : un mal de gorge, un mal de tête, des douleurs musculaires, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit, une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale ou une difficulté à respirer.

Comment se TRANSMET la COVID-19 ?

La COVID-19 se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes projetées dans l'air quand une personne malade parle, tousse ou éternue. Une personne qui n'a pas de symptômes peut transmettre la COVID-19 sans le savoir. La transmission par des surfaces ou des objets contaminés est possible, mais ne représente pas le mode de transmission principal.

Si votre enfant est âgé de moins de 14 ans, il est très important que vous remplissiez le formulaire de consentement à la dernière page de ce feuillet et que vous le retourniez le plus rapidement possible à l'école, que vous choisissiez de faire vacciner votre enfant ou non.

Si votre enfant est âgé de 14 ans ou plus, il peut consentir à la vaccination par lui-même.

- > Le vaccin à ARN messenger contre la COVID-19 (Pfizer) est recommandé aux jeunes âgés de 12 ans et plus.
- > L'objectif principal de ce vaccin est de protéger contre la COVID-19 et ses complications.
 - > Le jour de la vaccination, votre enfant devra porter un chandail à manches courtes.

Quelles sont les COMPLICATIONS POSSIBLES de la COVID-19 ?

Les complications possibles de la COVID-19 sont :

- une pneumonie et d'autres problèmes respiratoires;
- des problèmes cardiaques;
- des problèmes neurologiques;
- le décès.

En plus de ces complications, certaines personnes ressentent des symptômes de la COVID-19 pendant plusieurs mois, tels que la perte d'odorat ou la fatigue.

Comment peut-on se PROTÉGER contre la COVID-19 ?

La vaccination est le meilleur moyen de protection contre la COVID-19. Elle s'ajoute aux autres mesures, telles que la distanciation physique, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage des mains.

→ La vaccination

POURQUOI vacciner les jeunes de 12 à 17 ans ?

La vaccination contre la COVID 19 des jeunes âgés de 12 à 17 ans a pour but de les protéger contre la maladie et ses complications.

Comme elle permet de réduire la circulation du virus, la vaccination devrait également contribuer à maintenir les activités scolaires, sportives et sociales afin qu'on puisse reprendre dès que possible une vie normale.

Quel VACCIN sera utilisé ?

Seule la compagnie Pfizer a obtenu l'autorisation de Santé Canada pour une utilisation chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans. C'est donc le vaccin à ARN messenger contre la COVID-19 de Pfizer qui sera utilisé chez les jeunes.

Le vaccin à ARN messenger de Pfizer contre la COVID-19 est-il EFFICACE ?

Oui. L'efficacité de ce vaccin pour prévenir la COVID-19 chez les jeunes est estimée à 100 % après deux doses.

Le vaccin à ARN messenger de Pfizer contre la COVID-19 est-il SÉCURITAIRE ?

Oui. Le vaccin de Pfizer est approuvé par Santé Canada. Il a franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvé. Il a fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes. Les experts suivent de très près toute manifestation indésirable qui pourrait survenir après la vaccination et prennent les mesures requises pour s'assurer que ce vaccin est utilisé de façon sécuritaire.

COMBIEN de doses de vaccin sont nécessaires ?

Deux doses du vaccin à ARN messenger contre la COVID-19 de Pfizer sont nécessaires. Elles sont administrées par voie intramusculaire.

Les jeunes qui ont déjà eu la COVID-19 n'auront besoin que d'une seule dose du vaccin. Toutefois, deux doses sont nécessaires pour ceux qui ont un système immunitaire affaibli, même s'ils ont déjà eu la COVID-19. Le vaccinateur pourra déterminer le nombre de doses nécessaires à chacun des jeunes.

Avec la vaccination, combien de temps la PROTECTION contre la COVID-19 dure-t-elle ?

Les études pour mieux établir la durée de la protection se poursuivent. La protection dure au moins six mois.

Est-ce que le vaccin peut CAUSER la COVID-19 ?

Ce vaccin ne peut pas causer la COVID 19 car il ne contient pas le virus responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant ou suivant la vaccination pourrait quand même développer la COVID 19. Il est important de continuer d'appliquer les consignes sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.



Quelles sont les RÉACTIONS POSSIBLES au vaccin ?

La majorité des jeunes vont ressentir :

- de la douleur à l'endroit où la piqûre a été faite (90 %);
- un mal de tête (76 %);
- de la fatigue (78 %).

Plusieurs jeunes peuvent aussi ressentir :

- des frissons (49 %);
- de la fièvre (24 %);
- des douleurs aux muscles (42 %);
- des douleurs aux jointures (20 %).



La plupart de ces réactions durent de un à deux jours. Elles sont plus fréquentes après la deuxième dose.

Souvent, de la rougeur ou un gonflement à l'endroit de l'injection sont observés (9 %).

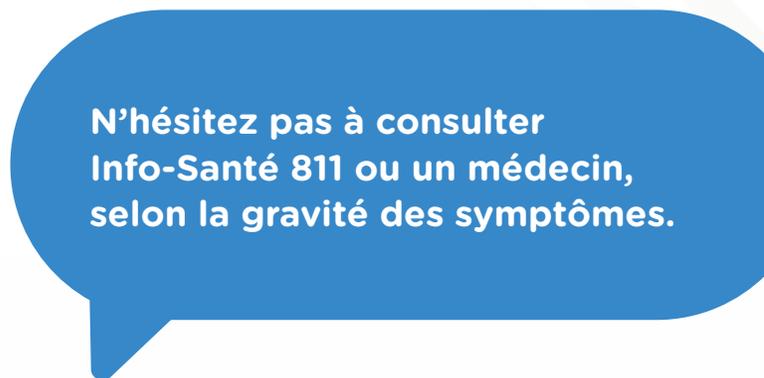
Plus rarement, des nausées ou une enflure des ganglions sous les aisselles peuvent survenir (moins de 1 %).

Chez une minorité de jeunes, les réactions causées par le vaccin peuvent empêcher la poursuite des activités quotidiennes pendant un ou deux jours, plus fréquemment après la deuxième dose.

Environ 1 personne sur 50 000 recevant un vaccin contre la COVID-19 à ARN messager peut faire une réaction allergique grave après avoir reçu le vaccin. La fréquence de cette réaction est plus élevée que ce qui est attendu habituellement après un vaccin, mais elle demeure très rare. Ce type de réaction se produit généralement dans les minutes qui suivent la vaccination. Le personnel sur place est formé pour intervenir immédiatement afin d'arrêter la réaction allergique.

Que dois-je faire EN CAS DE RÉACTION au vaccin ?

Il faut appliquer une compresse humide froide à l'endroit où la piqûre aura été faite pour diminuer la douleur, le gonflement, la rougeur ou les démangeaisons. Pour diminuer la fièvre ou les malaises, prendre de l'acétaminophène (par exemple, Tylenol) ou de l'ibuprofène (par exemple, Advil).



N'hésitez pas à consulter Info-Santé 811 ou un médecin, selon la gravité des symptômes.

Il est possible que vous receviez un courriel de la part de enquete-vaccincovid@canvas-covid.ca ou de infovaccination-fmss@canvas-covid.ca vous invitant à participer à un sondage portant sur la surveillance active des manifestations cliniques inhabituelles survenant après la vaccination contre la COVID-19. Pour plus d'informations, veuillez consulter Quebec.ca. Aucun renseignement personnel ne vous sera demandé dans ce sondage. Les personnes qui auront divulgué avoir présenté une manifestation clinique inhabituelle seront contactées de nouveau. Dans ce cas, certaines informations pourraient être demandées, comme la date de naissance ou le numéro d'assurance maladie de la personne vaccinée.